

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MARDI 9 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq (2025),

Le Mardi 9 Décembre à 14 h 00 Les délégués des sections désignés lors des Assemblées de Sections se sont réunis sur convocation du Président afin de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

▪ **Assemblée Générale Ordinaire :**

- Approbation des comptes annuels (comptes sociaux et comptes consolidés)
- Approbation des rapports du Conseil d'Administration (comptes sociaux et comptes consolidés)
- Lecture et approbation des rapports des Commissaires aux Comptes et des dites Conventions
- Quitus aux administrateurs
- Dotation des réserves (facultatives et obligatoires)
- Distribution d'un intérêt aux parts sociales
- Distribution de ristournes en faveur des adhérents
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration, démissions, nominations
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes
- Constatation de la variation du capital social
- Allocation « indemnités et temps passé » versée aux administrateurs
- Allocation « budget formation » versée aux administrateurs
- Cotisations syndicales
- Pouvoirs

Les annonces légales ont été publiées dans les journaux d'annonces légales suivants :

- Oise Agricole 60 (parution du mardi 04 nov. 2025)
- Eure Agricole 27 (parution du mardi 04 nov. 2025)
- L'Union Agricole 76 (parution du mardi 04 nov. 2025)
- Picardie La Gazette édition Aisne 02 et Somme 80 (parution du mardi 04 nov. 2025)
- Le Parisien éditions 94 / 95 / 77 et 78 (parution du mardi 04 nov. 2025)

A l'issue des Assemblées de section, 65 délégués ont été convoqués :

REGIONS AGORA	POUVOIRS	PRESENTS	PRESENTS Assemblées de sections	NB DELEGUES DESIGNES EN ASS
REGION DU NOYONNAIS	8	34	42	12
REGION DU PLATEAU PICARD	4	25	29	9
REGION PAYS DE FRANCE	14	18	32	8
REGION PAYS DE THELLE	6	27	33	7
REGION PICARDIE VERTE	3	16	19	5
REGION PLAINE D'ESTREES	9	42	51	13
REGION VALOIS	3	20	23	7
REGION VEXIN	2	15	17	4
Total général	49	197	246	65

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque délégué présent de son numéro d'adhérent au moment de son entrée en séance tant à titre personnel que comme mandataire.

La société F.C.N. représentée par Monsieur GUILLAUME Sébastien, Commissaire aux Comptes titulaire et la GMBA MONTIEL, représentée par Monsieur ALBOUY Mathieu, Commissaire aux Comptes co-titulaire, sont présentes.

Monsieur le Président Etienne GRODET déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte et dépose sur le bureau :

- Le registre des comptes rendus à l'Assemblée Générale
- Les journaux d'annonces légales
- Le modèle de convocation adressé à chaque délégué.

Sont nommés 2 scrutateurs (non-administrateurs) :

- NOM PRENOM – SOCIETE – N° ADHERENT DUPONT Thierry
- NOM PRENOM – SOCIETE – N° ADHERENT SAINT-REVE Vianney

Est nommée 1 secrétaire (non associé coopérateur) : Mme Agnès DUWER.

Le bureau ainsi constitué vérifie et signe la feuille de présence à l'Assemblée d'où il ressort : 148 présents, ou représentés (voir annexes) sur les 65 délégués convoqués.

Le quorum est atteint et l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

Mme DUWER présente les perspectives stratégiques de l'entreprise et M, Romain DUQUESNOY présente les rapports d'activité et financier des comptes sociaux et des comptes consolidés arrêtés en date du 30.06.2025.

Après avoir répondu aux diverses questions, le Président Etienne GRODET donne lecture des rapports suivants :

- le rapport du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux
- le rapport du Conseil d'Administration sur les comptes consolidés

et passe la parole aux Commissaires aux Comptes pour lecture de leur rapport.

Le Président Etienne GRODET donne ensuite lecture de son rapport moral.

Le vote des résolutions est alors soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu :

- ⇒ La lecture des rapports du conseil administration et du commissaire aux comptes et du document d'information visé à l'article L. 521-3-1, III du code rural et de la pêche maritime
- ⇒ La présentation des comptes sociaux de l'exercice clos au 30.06.2025
- ⇒ La présentation des comptes consolidés de l'exercice au 30.06.2025

approuve les comptes dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

VOTES : 148 POUR

 CONTRE

 ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

E.G.

DEUXIEME RESOLUTION : APPROBATION DU RAPPORT SPECIAL

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article R 524-5-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime, approuve lesdites conventions.

VOTES : 148 POUR ☒ CONTRE ☒ ABSTENTION ☒

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

TROISIEME RESOLUTION : QUITUS

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs de leur gestion pour le dit exercice.

VOTES : 47 POUR ☒ CONTRE ☒ ABSTENTION ☒

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

QUATRIEME RESOLUTION : DOTATION DES RESERVES OBLIGATOIRES

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un résultat net de **5 332 249 €**, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de doter les réserves obligatoires suivantes pour un montant de :

- Réserve légale : **27 118 €**
- Réserve - opérations TNA : **380 996 €**
- Réserve pour annulation de parts sociales : **- €**

Après dotation des réserves obligatoires, l'excédent net répartissable s'élève à **4 924 135 €**.

VOTES : 148 POUR ☒ CONTRE ☒ ABSTENTION ☒

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

CINQUIEME RESOLUTION : DISTRIBUTION D'UN INTERET AUX PARTS SOCIALES

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de servir un intérêt aux parts sociales libérées aux associés coopérateurs inscrits à la date de la présente Assemblée Générale au taux de 4.8 %, représentant un montant de **351 974 €** et porté au crédit des comptes courants d'activités des associés coopérateurs en valeur 31/01/26.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide également que les écarts seront imputés sur la réserve facultative

VOTES : 48 POUR ☒ CONTRE ☒ ABSTENTION ☒

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

SIXIEME RESOLUTION : DISTRIBUTION DE RISTOURNES EN FAVEUR DES ASSOCIES COOPERATEURS PROPORTIONNELLEMENT AUX OPERATIONS REALISEES AVEC LA COOPERATIVE

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de distribuer les ristournes suivantes aux associés coopérateurs, proportionnellement aux opérations réalisées avec la coopérative, selon les modalités prédéfinies ci-dessous :

- Ristourne sur tous les Produits du Sol R24 (PC+PF) : 0,75 €/T, soit un montant total de **597 969 €**
- Ristourne sur tous les Approvisionnements (hors SV) R24 : 0,20% du C.A. soit un montant total de **106 073 €**
- Ristourne sur tous les Services R24 : 0,20% du C.A. soit un montant total de **2 955 €**
- Ristourne exceptionnelle sur le Blé en PC : 4€/T, soit un montant total de **1 606 259 €**

Soit un budget global de ristournes à distribuer de : 2 313 257 €

L'Assemblée Générale Ordinaire décide que ces ristournes seront :

- Portées au crédit des comptes courants d'activité des associés coopérateurs avec une valeur de référence au 31/12/2025.
- Que les écarts seront imputés sur la réserve facultative
- Et que ces ristournes seront prioritairement affectées à la mise à jour du capital social

VOTES : 481 POUR

11 CONTRE

11 ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

SEPTIEME RESOLUTION : DOTATIONS AUX RESERVES FACULTATIVES

L'Assemblée Générale Ordinaire, après versement des ristournes « Produits du Sol, Approvisionnements et Prestations de Services », versement de l'intérêt aux parts sociales, décide de doter le solde de l'excédent net réparti, en réserve facultative pour :

+ 2 258 904 €

VOTES : 1471 POUR

11 CONTRE

11 ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

HUITIEME RESOLUTION : RENOUVELLEMENT PARTIEL DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le mandat des Administrateurs suivants est arrivé à échéance :

- | | |
|--------------------|----------------------------|
| • S.A. FRANCIERES | BRICOUT Jean-Pierre |
| • Cédric THOMASSIN | THOMASSIN Cédric |
| • Romain FAYEULLE | FAYEULLE Romain |
| • SCEA DU MESNIL | MENAGE Sylvie |

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, renouvelle donc, pour une durée de 3 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 30 Juin 2028, les mandats des Administrateurs suivants, à savoir :

E.G.

✓ **Renouvellement de mandats :**

- | | |
|--------------------|----------------------------|
| • S.A. FRANCIERES | BRICOUT Jean-Pierre |
| • Cédric THOMASSIN | THOMASSIN Cédric |
| • Romain FAYEULLE | FAYEULLE Romain |
| • SCEA DU MESNIL | MENAGE Sylvie |

Cette résolution par vote à bulletin secret, est adoptée dans les conditions du quorum et de majorité requise à l'article 44 des statuts.

Voir le résultat en annexe.

NEUVIEME RESOLUTION : RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats des 2 commissaires aux comptes titulaires n'ont pas expiré :

- Les mandats des commissaires aux comptes titulaires sont valides jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2027.

Il n'y a donc pas lieu de statuer sur ce point.

NB : cette résolution n'est pas soumise au vote.

DIXIEME RESOLUTION : CONSTATATION DE LA VARIATION DU CAPITAL SOCIAL

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le montant du capital social souscrit à la date de clôture de l'exercice, soit au 30 juin 2025, est de **7 343 768 €**, soit en augmentation de 133 982 € par rapport au montant du capital social constaté à la date de clôture de l'exercice précédent par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 décembre 2024.

NB : cette résolution n'est pas soumise au vote.

ONZIEME RESOLUTION : ALLOCATION « INDEMNITES ET TEMPS PASSE » VERSEE AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'Article 30 de ses statuts fixe à 175 000 Euros maximum l'allocation globale dont peuvent disposer les Administrateurs pour les indemnités et le temps passé à l'administration et au contrôle de la Coopérative pour l'exercice 2025/2026.

E.G.

DETAIL DES REUNIONS TENUES AU COURS DE L'EXERCICE 24/25

- ✓ **Conseil d'Administration : 11**
- ✓ **Bureau : 9**
- ✓ **Commissions : 26**
- ✓ **Séminaires stratégiques : 2**

Soit 427 présents contre 304 présents en N-1

➤ Président :	3 SMIC annuel.
➤ Vice-Président :	1,18 SMIC annuel.
➤ Secrétaire Général :	0,57 SMIC annuel.
➤ Trésorier :	0,57 SMIC annuel.
➤ Membres du Bureau :	0,33 SMIC annuel.

Allocations aux Administrateurs..... **120 euros/séance**

VOTES : 148 POUR

☒ CONTRE

☐ ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

DOUZIEME RESOLUTION : ALLOCATION « BUDGET FORMATION » VERSEE AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer à 30 000 Euros maximum l'allocation dont peuvent disposer les Administrateurs au titre du budget formation pour l'exercice 2025/2026.

VOTES : 148 POUR

☒ CONTRE

☐ ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

TREIZIEME RESOLUTION : COTISATIONS SYNDICALES

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les cotisations syndicales AGPB, AGPM, FOP, ou OPG sont débitées au compte de chaque adhérent, pour être ensuite reversées directement à ces associations.

Ces cotisations ayant une nature facultative, les sociétaires ne souhaitant pas cotiser à une organisation syndicale pourront s'y opposer chaque année par écrit avant la campagne.

VOTES : 48 POUR

☒ CONTRE

☐ ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

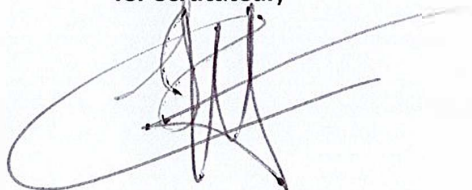
E.G.

QUATORZIEME RESOLUTION : POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités d'enregistrement rendues nécessaires du fait des modifications ci-dessus relatées.

VOTES : 48 | POUR | CONTRE1 | ABSTENTION

⇒ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions de quorum et de majorité requises à l'Article 44 des statuts.

Etienne GRODET✓ Certifié par  yousign**Le Président,****M. Etienne GRODET****1er scrutateur,****2ème scrutateur,**

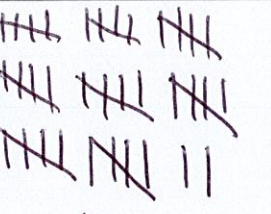
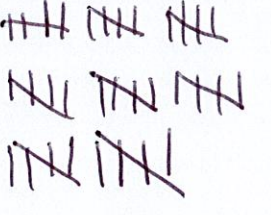
E.G.

36 présents
12 pouvoirs } ~~48~~ 47 votants

ANNEXE 1

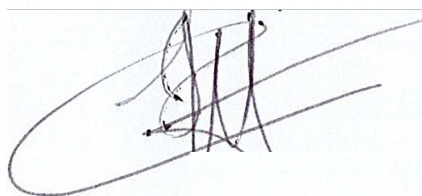
COMPTABILISATION DES VOTES

Assemblée Générale Ordinaire du 9 décembre 2025 - Coopérative AGORA

Nom de l'Administrateur	Votes POUR	Votes CONTRE	Abstentions
BRICOUT Jean Pierre	 41	 3	 3
THOMASSIN Cédric	 42	 2	 3
FAYEULLE Romain	 39	 5	 3
MENAGE Sylvie	 40	 3	 4

Etienne GRODET

✓ Certifié par  yousign



E.G.

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE

A G O R A

Société coopérative au capital variable

Siège social : 2, rue de Roye

60280 CLAIROIX

RCS COMPIEGNE 326 677 366

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

GMBA AUDIT & CONSEIL

10 , Place de la Madeleine
75008 PARIS

FCN

57, chaussée du Port – CS 90157
51008 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE A G O R A

Société coopérative au capital variable

Siège social : 2, rue de Roye
60280 CLAIROIX

RCS COMPIEGNE 326 677 366

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2025

A l'Assemblée générale de la société coopérative agricole AGORA,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société coopérative AGORA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la coopérative à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société comptabilise des provisions telles que décrites dans la note 5 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir par sondages les calculs effectués par la société.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société coopérative AGORA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la coopérative ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Châlons-en-Champagne et à Paris, le 17 novembre 2025

Les Commissaires aux comptes

Pour FCN
Sébastien GUILLAUME

Signé numériquement par
Nitro Software Belgium NV -
Nitro Sign Premium de la
part de Sébastien
GUILLAUME
Date : 17/11/2025 17:19:50


Pour CMBA AUDIT & CONSEIL
Mathieu ALBOUY

Signé numériquement par
Nitro Software Belgium NV -
Nitro Sign Premium de la
part de Mathieu ALBOUY
Date : 17/11/2025 17:21:21

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole :			SCA AGORA		LES COMMISSAIRES AUX COMPTES		
Adresse de la coopérative agricole :			2 RUE DE ROYE 60280 CLAIRVAUX				
Numéro SIREN :			32 667 736 600 089				
Numéro d'agrément :			N°10961				
ACTIF			Exercice		30/06/2025	30/06/2024	
			Brut	Amortissement et dépréciations	Net	Net	
Capital souscrit non exigé (I)							
Frais d'établissement (II)			15 245	15 245			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de recherche et de développement*					
		Concession, brevets, marques, logiciels et droits similaires	912 049	890 450	21 599		
		Indemnités de non-rétablissement					
		Autres immobilisations incorporelles	184 992	17 029	167 963	167 963	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
		TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 112 286	922 724	189 562	167 963	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	7 317 206	3 428 801	3 888 405	4 006 840	
		Constructions	105 110 185	83 586 464	21 523 721	24 415 889	
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	28 368 365	24 228 621	4 139 744	3 908 671	
		Autres immobilisations corporelles	993 498	968 544	24 954	33 695	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	406 827		406 827	522 056	
		TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	142 196 081	112 212 430	29 983 651	32 887 151	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations à des organismes coopératifs	2 370 484	35 657	2 334 827	2 226 005	
		Autres participations	4 972 150	1 181 407	3 790 743	3 883 853	
		Créances rattachées à des participations	351 205		351 205	396 064	
		Autres titres immobilisés	1 272 414	1 272 414		3 439	
		Prêts	40 000	40 000		6 434	
		Autres immobilisations financières					
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 006 253	2 529 478	6 476 775	6 515 795	
		TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)			152 314 620	115 664 632	36 649 988
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET ENCOURS	Matières premières et autres approvisionnements	1 580 784		1 580 784	1 626 506
En cours de production					0		
Produits finis					0		
Marchandises			30 675 071	2 031 603	28 643 468	34 437 707	
TOTAL STOCKS ET ENCOURS			32 255 855	2 031 603	30 224 252	36 064 213	
		Avances, acomptes versés sur commandes et apports	21 434		21 434		
CREANCES (2)		Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	30 142 414	6 811 099	23 331 315	20 572 597	
		Créances clients et comptes rattachés	25 256 797	1 879 958	23 376 839	16 864 448	
		Autres créances	23 330 538	599 077	22 731 461	29 043 775	
		TOTAL CREANCES	78 729 749	9 290 134	69 439 615	66 480 820	
		AUTRES	Valeurs mobilières de placement	53 092 433	106 824	52 985 609	71 811 431
Instruments financiers à terme et jetons détenus					0		
Disponibilités			6 058 091		6 058 091	2 371 680	
Charges constatées d'avance			479 882		479 882	606 332	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)			170 637 444	11 428 561	159 208 883	177 334 476	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunts (V)				0		
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VI)			322 952 064	127 093 193	195 858 871	216 905 385
(1) Dont à moins d'un an :			807 608			807 690	
(2) Dont à moins d'un an :							

BILAN PASSIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou de l'union :		SCA AGORA	
		30/06/2025	30/06/2024
CAPITAUX PROPRES	Capital social	7 343 768	7 209 786
	Droits d'entrée	490 565	490 565
	Ecart de réévaluation	242 998	242 998
	Réserve légale	7 305 682	7 305 682
	Réserve indisponible provenant des subventions	3 084 786	3 084 786
	Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés		
	Réserve indisponible provenant des dévolutions	1 185 908	1 185 908
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 808 460	3 808 460
	Réserves réglementées	11 395 836	11 395 836
	Autres réserves	53 758 287	52 286 824
	Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales	631 034	631 034
	Report pour ristourne éventuelle	1 597 255	1 597 255
	Report à nouveau débiteur		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	5 332 249	3 455 114
	Subvention d'investissement à étaler	2 698 756	3 055 286
	Provisions réglementées	425 972	598 089
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	99 301 556	96 347 623
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)	0	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	3 830 092	3 688 579
	Provisions pour charges	8 918 626	9 602 799
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	12 748 718	13 291 378
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	12 683	12 685
	Emprunts et dettes coopératifs		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 178 823	26 375 007
	Emprunts et dettes financières diverses (3)	136 853	239 022
	Instrument financier à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 248 257	
	Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	42 567 159	52 196 213
	Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 435 687	22 464 952
	Dettes fiscales et sociales	5 003 110	5 010 644
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	378 791	233 166
	Autres dettes	327 955	94 400
Compte régul.	Produits constatés d'avance(1)	519 279	640 295
TOTAL DES DETTES (III)		83 808 597	107 266 384
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)		195 858 871	216 905 385
(1)	Dont à plus d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	7 743 123	9 137 453
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	7 380 154	98 128 930
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	478 124	16 328 337
(3)	Dont emprunts participatifs		

COMpte DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative ou union :		SCA AGORA		
			30/06/2025	30/06/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes et cessions de marchandises		301 048 050	352 511 782
	Production vendue et cédée		9 816 066	10 406 783
	Fourniture de services		7 167 359	7 101 157
	Produits des activités annexes		211 176	214 699
	Montant net du chiffre d'affaires		318 242 651	370 234 421
	Dont à l'exportation			
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions		102 809	265 475
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		10 373 314	11 323 600
	Transferts de charges		427 142	636 265
	Autres produits		1 452 835	1 506 871
	Total des produits d'exploitation (I)		330 598 752	383 966 632
CHARGES D'EXPLOITATION	Apports et achats de marchandises		256 075 769	314 951 216
	Variation de stock de marchandises		4 992 101	1 015 315
	Apports et achats de matières premières		7 233 594	8 208 761
	Variation de stock de matières premières		336 845	84 434
	Autres achats et charges externes (1)		33 017 701	32 144 107
	Impôts, taxes et versements assimilés		3 727 877	3 835 088
	Salaires		4 634 877	4 330 212
	Charges sociales		1 675 858	1 537 202
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 898 827	4 076 267
		- sur immobilisations : dotations aux dépréciations	63 420	412 720
		- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	10 677 684	10 052 854
		Dotations aux provisions	255 309	1 032 091
	Autres charges		1 518 109	1 301 390
	Total des charges d'exploitation (II)		328 107 971	382 981 657
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			2 490 780	984 975
Opérations en commun	Excédent transféré (III)			
	Perte transférée (IV)		114 558	111 253
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles		39 585	42 545
	Produits financiers de participation (2)		440 765	737 579
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		882 833	712 687
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		4 479 685	4 836 000
	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges		492 933	360 077
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers (V)			6 335 801	6 688 888
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		410 765	784 965
	Intérêts et charges assimilées (3)		3 468 783	4 154 829
	Différence négative de change			
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		741 318	
	Total des charges financières (VI)		4 620 866	4 939 794
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			1 714 935	1 749 094
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV +V - VI)			4 091 158	2 622 816

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01) - suite

Désignation de la coopérative ou union :		SCA AGORA	
		30/06/2025	30/06/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	137 171	56 382
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	872 148	381 556
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges	1 370 582	1 039 637
	Total des produits exceptionnels (VII)	2 379 901	1 477 575
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	95 279	180 156
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	604 401	284 095
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	720 567	717 624
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 420 247	1 181 875
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		959 654	295 700
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		-281 437	-536 598
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		339 314 454	392 133 095
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		333 982 205	388 677 981
5 - EXCEDENT OU PERTE (Total des produits - total des charges)		5 332 249	3 455 114
Renvois	(1)	- dont redevance de crédit-bail mobilier	
		- dont redevance de crédit-bail immobilier	
	(2)	Dont produits concernant les entités liées	
	(3)	Dont intérêts concernant les entités liées	

AGORA
Etats financiers au 30 juin 2025

ANNEXE

Annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos au 30 Juin 2025 dont le total est de 195 858 871 €, et au Compte de Résultat de l'exercice 2024/2025 présenté sous la forme de liste, et dégageant un excédent de **5 332 249 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er juillet 2024 au 30 Juin 2025

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 3 novembre 2025.

AGORA
Etats financiers au 30 juin 2025

INFORMATIONS	NOTE N°	OBSERVATIONS
I/ 1 EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE	1°	
I/ 2 REGLES ET METHODES COMPTABLES		
a) Règles générales	1°	
b) Dérogations	1°	
c) Permanence des méthodes	1°	
II/ COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET CPTE DE RESULTAT		
a) <u>Capital et Réserves</u>		
- Capital Social	2°	
- Tableau de variation des capitaux propres	3°	
- Tableau de variation nette des autres fonds propres	4°	
b) <u>Provisions</u>		
- Etat des provisions pour risques et charges	5°	
c) <u>Actif immobilisé et amortissements</u>		
- Etat de l'actif immobilisé brut	6°	
- Etat des amortissements	7°	
d) <u>Actif circulant et dettes</u>		
- Stocks et en cours	12°	
- Différences d'évaluation/éléments fongibles	13°	
- Créances et dettes	14°	
- Etat des échéances des créances et dettes	15°	
- Etat des charges à payer et des produits à recevoir	16°	
- Avances aux dirigeants	17°	
- Placements et disponibilités	19°	
e) <u>Comptes de régularisation</u>		
- Charges et produits constatés d'avance	20°	
g) <u>Eléments concernant plusieurs postes du bilan</u>	24°	
h) <u>Compte de résultat</u>		
- Ch. et prod. financ. concernant les entr.liées	25°	
- Ventilation du chiffre d'affaires	26°	
- Produits et charges exceptionnelles	27°	
j) <u>Op. réalisées sans dérogation avec ass.non coop.</u>	28°	
III/ ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS		
Dettes garanties par des sûretés réelles	29°	
- Montant engagements financ. hors crédit bail	30°	
- Informations en matière de crédit bail	31°	
- Engagement en matière de pensions	32°	
- Engagement en matière de DIF	33°	
- Effectif moyen de la Coopérative	34°	
- Liste des filiales et participations	35°	

AGORA Etats financiers au 30 juin 2025

I/1 EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Note 1

L'année s'est soldée par une collecte R24, en diminution de 19% par rapport à la R23 qui avait marqué le record historique de la coopérative. Cependant un record de collecte en maïs (+28%) permet de mitiger les effets de perte du diviseur sur notre principal céréale, le blé (-27%).

Concernant le contexte des marchés, les prix des céréales se sont relativement stabilisés après la très forte volatilité en fin d'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires sur notre activité approvisionnements et services a diminué de 5% en corrélation avec les conditions météorologiques pour les produits de santé végétale et l'effet déflationniste pour les engrais.

La coopérative a cédé le silo et magasin de Saget dans l'exercice.

Les créances adhérents et usagers/clients demeurent un point de vigilance important, la baisse du marché sur les céréales et la faiblesse de la dernière collecte représentent des risques sur nos comptes débiteurs. Il est à noter une stabilisation des comptes débiteurs post-moisson.

I/2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Règles Générales

Les comptes de cet exercice ont été établis suivant les principes résultant du Plan Comptable Général, comprenant des dispositions spécifiques pour les coopératives agricoles introduites par le règlement ANC 2021-01 et applicables aux exercices ouverts à compter du 01/01/2021.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

b) Dérogations

Il n'a pas été nécessaire de déroger à l'application d'une prescription comptable se révélant être impropre à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière.

A l'exception de l'incidence du traitement comptable de l'expropriation des sites de Louvres et Attainville, il n'a pas été nécessaire de déroger à l'application d'une prescription comptable se révélant être impropre à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière.

c) Changement de méthode

Néant .

d) Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant .

AGORA
Etats financiers au 30 juin 2025

**II COMPLEMENTS D'INFORMATION
RELATIFS AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**

a) §1 CAPITAL SOCIAL

NOTE 2

Rubriques	Début d'exercice	Entrées	Sorties	Fin d'exercice
Capital Social	7 198 818	236 678	102 696	7 332 800
Capital souscrit non indivi	10 968			10 968
TOTAL GENERAL	7 209 786	236 678	102 696	7 343 768

Les modalités de souscription du capital prévues à l'article 14 des statuts sont les suivantes :
La valeur nominale de la part sociale est fixée à 2 euros

***Activité Céréales**

3,75€/T sur les apports céréales, oléagineux, protéagineux, semences en prenant la moyenne des livraisons des trois derniers exercices.

***Activité approvisionnement**

1% du chiffre d'affaires H.T. en prenant la moyenne des achats facturés au cours des trois derniers exercices.

***Activité services**

1% du chiffre d'affaires H.T. en prenant la moyenne des prestations de services facturées au cours des trois derniers exercices.

Les associés coopérateurs, porteurs de parts sociales "adhérents", sont au nombre de 2 465

a) §2 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

NOTE 3

Rubriques	Début d'exercice	Entrées	Sorties	Fin d'exercice
Capital social *	7 209 786	236 678	102 696	7 343 768
Prime de fusion	490 565			490 565
Ecart de réévaluation	242 997			242 997
Réserve légale	7 305 682			7 305 682
Réserve indisponible provenant de subvention	3 084 786			3 084 786
Réserve indisponible provenant des dévolutions	1 185 908			1 185 908
Réserves statutaires ou contractuelles	3 808 460			3 808 460
Réserves réglementées	11 395 836	3 368		11 399 204
Autres réserves	52 286 824	1 468 095		53 754 919
Provisions pour intérêts aux parts	631 034			631 034
Provisions pour ristournes éventuelles	1 597 255			1 597 255
Résultat 2024/2025	3 455 114	5 332 249	3 455 114	5 332 249
TOTAL GENERAL	92 694 247	7 040 390	3 557 810	96 176 827

Les provisions pour ristournes éventuelles ont été décidées lors des AGO approuvant les comptes 2021/2022 et 2022/2023.

a) §3 TABLEAU DE VARIATION NETTE DES AUTRES FONDS PROPRES

NOTE 4

Rubriques	Début d'exercice	Dot. Except.	Rep. Except.	Fin d'exercice
Subventions d'investissements nettes	3 055 286		356 530	2 698 756
Provisions Réglementées	598 089	2 026	174 142	425 972
TOTAL GENERAL	3 653 375	2 026	530 672	3 124 728

L'étalement des subventions d'investissement est calculé en totale adéquation avec la durée réelle d'amortissement des biens ayant bénéficié de ladite subvention.

b) ETAT DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Rubriques	Début d'exercice	Dotatation	Reprise	Fin d'exercice
Provisions pour Risques	3 688 579	567 900	426 387	3 830 092
Provisions pour Charges	9 602 799	405 950	1 090 123	8 918 626
TOTAL GENERAL	13 291 378	973 850	1 516 510	12 748 718

OTE 5

Les provisions portent principalement à la clôture de l'exercice sur les postes suivants :

1) Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires correspondant à la différence entre les amortissements calculés sur les durées d'usage et les amortissements

calculés sur les durées d'utilisation, dans le cadre de l'application du règlement CRC 2002-10 et du règlement CRC 2004-06 du 23 Novembre 2004 -Abrogé et repris par ANC N°2021-01 - relatif à la définition ; la comptabilisation et l'évaluation

des actifs, pour les immobilisations acquises depuis le 01/07/05.

Le montant des amortissements dérogatoires au 30/06/25 s'élève à 425 972€, en diminution nette de - 172 117€.

2) Engagements de Retraite et Médailles du travail

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont établies selon la méthode rétrospective sur une probabilité de départ à la retraite à 65 ans pour les cadres et 62-64 ans pour les non-cadres (réforme des retraites).

La méthodologie historique a été respectée mais l'âge de départ à la retraite a été harmonisé et tient compte de l'âge minimum de départ à la retraite selon le code de sécurité sociale.

Les bases retenues et les calculs actuariels ont été confiées à l'expert comptable, spécialisé en ce domaine.

La provision IDR s'élève à 3 229 242 €, et représente l'engagement total de la Coopérative au départ des salariés non couvert par un contrat d'assurance.

La provision pour médailles du travail a été constituée pour la première fois au titre de l'exercice.

Elle a été déterminée sur la base des droits acquis par les salariés en fonction de leur ancienneté et selon les conditions d'attribution fixées par l'accord d'entreprise en vigueur.

La provision pour médailles du travail s'élève au total 102 450 €.

3) Risques sur contentieux

Les provisions pour risques sur contentieux ont fait l'objet d'une dotation de 164 400 € au cours de l'exercice et s'élèvent au total à 284 400 €.

Elles couvrent à la fois des litiges commerciaux et salariés.

4) Charges de Démolition

Les provisions pour charges de démolition ont pour but de couvrir l'ensemble des obligations de démolition imposées par la DREAL, dans le cadre de la fermeture des sites d'exploitation devenus vétustes.

Le montant de la provision fait l'objet d'une reprise de 31 852 € au cours de l'exercice et s'élève au total à 898 515€ au 30/06/25.

5) Mise en Conformité

Les provisions pour "Mise en Conformité" concernent, pour l'essentiel, le Plateau Picard, la Plaine d'Estrées, ainsi que le Pays de Thelle.

Les stockages d'azote liquide s'inscrivent également dans ce cadre pour la plupart des régions.

Le montant de la provision au 30/06/25 s'élève à 2 767 153 €, en diminution nette de plus de 393 K€ par rapport à l'année passée, elle est liée pour l'essentiel à la mise en conformité de nos installations industrielles.

6) Risques fiscaux

Compte tenu des échanges en cours avec l'administration fiscale sur le dossier GIE Synergis Management, la provision de 171 608 € a été conservée.

7) Risques

Dans le cadre du risque de dépollution sur nos sites, la provision a augmenté de 376 K€ et s'élève à 1 814 K€.

c) ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

Etat de l'Actif Immobilisé brut

NOTE 6

Rubriques	Début d'exercice	Entrées	Sorties	Fin d'exercice
Immo. Incorporelles	1 086 657	25 630		1 112 287
Immo. Corporelles	140 683 712	1 117 243	11 699	141 789 256
Immo. en cours et acomptes	522 057	891 216	1 006 444	406 829
Immo. Financières	9 063 595	466 652	523 995	9 006 252
TOTAL GENERAL	151 356 020	2 500 741	1 542 138	152 314 623
dont Immo. Financières à des organismes coopératifs	2 312 662	65 058	7 236	2 370 484

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Le cas échéant, une dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable

Détail tableau des filiales et participation en annexe

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées ont été évaluées à leur valeur nominale.

Etat des amortissements et des dépréciations

NOTE 7

Rubriques	Début d'exercice	Entrées C&R	Sorties C&R	Fin d'exercice
Immo. Incorporelles	918 694	4 031		922 724
Immo. Corporelles	108 318 616	3 894 796	981	112 212 431
TOTAL GENERAL	109 237 309	3 898 827	981	113 135 155

DUREE	EN ANNEE	
	Usage	Utilisation
Constructions	25	20-30
Agencements des constructions	15	15
Cellules	25	30
Voiries	20	25
Manutention	15	15
Bâtiments approv.	20	20
Mobilier de bureau	4	4
Installations techniques, matériel et outillage	5 et 10	5 et 10
Matériel de transport	5	5
Matériel de bureau	5	5
Véhicules de tourisme	3	3
Matériel informatique	3	3
Logiciels	1-5	2-5

d) ACTIF CIRCULANT ET DETTES

Stocks et en cours

NOTE 12

Les céréales en stock ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du prix d'acompte moyen. Le coût d'achat des céréales s'entend complément de prix inclus.

Les majorations mensuelles acquises de façon certaine au 30 Juin 2025 ont été incluses dans la valeur des céréales.

Les produits du sol en stock au 30 Juin, ayant une valeur inférieure au marché, n'ont pas nécessité de passage de provisions. Cependant une provision pour dépréciation d'un stock de colza identifié a été comptabilisé pour 194 000 € pour cet exercice.

Les approvisionnements en stock ont été évalués selon la méthode FIFO, compte tenu de l'application de la loi des "3R"

Pour les engrais, les frais d'approche sont intégrés dans la valorisation du stock et la méthode retenue est le F.I.F.O.

Les approvisionnements en stock au 30 Juin ont une valorisation supérieure au marché.

Cependant, pour tenir compte des marchandises obsolètes et pour les risques de prix sur les engrais, une provision de 1 837 604 € sur les approvisionnements a été comptabilisée.

Stocks	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Stock P.D.S	8 797 180	12 845 200	-4 048 020
Stock semences	151 662	462 991	-311 329
Stock céréales/bio	117 526	166 061	-48 535
Stock approvisionnement	21 608 703	22 484 043	-875 340
TOTAL GENERAL	30 675 071	35 958 295	-5 283 224

Différences d'évaluation / éléments fongibles

NOTE 13

P.D.S. : Les produits du sol, en général, sont considérés comme des biens fongibles. En conséquence l'indication de la différence entre l'évaluation figurant au bilan et celle qui résulte ou résulterait des derniers prix vendus ou des derniers prix du marché connus au moment de la clôture des comptes, dont la valorisation au 30 Juin se trouverait être supérieur au marché, serait matérialisée par une provision.

APPROVISIONNEMENTS : Les produits de santé végétale et les engrais vendus par la société ne sont pas considérés comme fongibles.

Créances et dettes

NOTE 14

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles donnent lieu.

Etat des échéances des créances et des dettes

NOTE 15

Rubriques	Montant brut	Echéance < 1an	Echéance + 1an
Créances rattachées à des participations	351 205	351 205	0
Prêt	1 272 415	411 526	816 011
Autres immo financières	40 000	0	40 000
IMMO. FINANCIERES	1 663 619	762 731	856 011
Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	30 142 414	30 142 414	0
Créances clients douteux ou litigieux	31 305	31 305	0
Créances clients et comptes rattachés	25 225 492	25 225 492	0
Personnel et comptes rattachés	1 080	1 080	0
Sécurité sociale et autres organismes	6 144	0	0
Etat et autres collectivités publiques	5 143 722	5 143 722	0
Créances groupe et associés	13 452 877	13 452 877	0
Autres créances	4 730 607	4 730 607	0
Charges constatées d'avance	479 882	479 882	0
CREANCES ET ACOMPTES VERSES	79 213 522	79 207 378	0
TOTAL GENERAL	80 877 141	79 970 109	856 011

Le dispositif "JA" permet aux Jeunes Agriculteurs de bénéficier de conditions financières privilégiées à travers des avances de trésorerie. Au 30 Juin 2025 l'encours financier octroyé s'élevait à 1 272 414€.
Elles sont remboursées par compensation avec les apports de P.D.S. effectués à la moisson et également par le versement des Aides Compensatrices aux Surfaces.

Compte tenu du risque potentiel d'impayé sur les créances adhérents non réglées après la moisson, une provision complémentaire a été comptabilisée sur cet exercice.

Etat des provisions sur créances

Rubriques	Début d'exercice	Dot. Prov.	Rep. Prov.	Fin d'exercice
Prov. Débiteurs divers	853 300	469 161	317 643	1 004 818
Prov. Usagers (TNA)	1 513 477	1 442 912	1 513 477	1 442 912
Prov. Adhérents	6 701 535	6 797 428	6 701 535	6 797 428
Prov. Associés Coop.	13 671			13 671
Prov. Clients douteux	31 306			31 306
TOTAL GENERAL	9 113 289	8 709 501	8 532 655	9 290 133

Les créances adhérents et usagers sont provisionnées à hauteur de 8 240 340€, dont 6 797 428 € pour les adhérents.
La méthodologie historique de calcul de la provision a été respectée, et permet de constater l'augmentation, principalement expliquée par la forte hausse des intrants (engrais) subis par les opérateurs agricoles.

Rubriques	Montant brut	Echéance < 1an	Echéance + 1an
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0
Autres emprunts obligataires	12 684	12 684	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 178 823	1 435 699	7 743 123
Emprunts et dettes financières diverses	82 203	82 203	0
DETTES FINANCIERES	9 273 709	1 530 586	7 743 123
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 435 687	23 435 687	0
Personnel et compte rattachés	948 968	1 116 775	0
Dettes fiscales et sociales	512 744	512 744	0
Etat et autres collectivités publiques	3 541 398	3 541 398	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	378 791	378 791	0
Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	42 567 159	42 567 159	0
Dettes Groupe et associés	54 650	54 650	0
Autres dettes	327 954	327 954	0
Produits constatés d'avance	519 279	640 295	0
CREANCES ET ACOMPTES VERSES	72 286 630	72 575 452	0
TOTAL GENERAL	81 560 339	74 106 038	7 743 123

Charges a payer et Produits a recevoirNOTE 16

CHARGES A PAYER	11 789 771€	
Emprunts et dettes financières	36 244 €	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 177 814 €	
Dettes sur immobilisations	216 088 €	
Autres dettes	303 290 €	
Dettes fiscales et sociales	926 803 €	
Associés coop. Crédits a régulariser	128 947€	
Intérêts courus	585 €	
		c
		h
PRODUITS A RECEVOIR	1 779 840€	
Clients et comptes rattachés	602 217€	
Autres créances	110 552€	
Banques, établissements financiers, VMP	1 067 071€	
		e

Avances aux dirigeantsNOTE 17

Aucune avance n'a été allouée aux dirigeants de la Société

Les indemnités allouées aux membres du Conseil d'Administration se sont élevées à 151 154 €.

Placements et DisponibilitésNOTE 19

Les liquidités disponibles en caisse et en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les provisions sur Valeurs Mobilières de Placement ont été calculées sur la différence entre le cours d'achat et le cours de bourse constaté sur Euronext au fixing du 30 Juin 2025.

Cette provision s'élève à 106 825 €, en diminution de 63 846 €.

Les placements (comptes 506 à 507) répondent aux exigences statutaires et exclus tout risque né d'un placement à caractère spéculatif, pour autant le capital n'est pas garanti.

e) COMPTES DE REGULARISATIONCharges et produits constatés d'avanceNOTE 20

<i>Rubriques</i>	<i>Montant</i>
Charges d'exploitation constatées d'avance	467 730
Charges financières constatées d'avance	12 152
TOTAL GENERAL	479 882

<i>Rubriques</i>	<i>Montant</i>
Produits d'exploitation constatés d'avance	519 279
TOTAL GENERAL	519 279

g) Eléments concernant plusieurs postes du bilan

NOTE 24

Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation

Rubriques	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec un lien de participation	Mt dettes & créances rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes versés sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes versés sur immob. corporelles			
Participation	5 855 450,84	542 369	
Créances rattachées à des participations	0	396 065	
Prêt			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commande			
Clients et comptes rattachés	21 759 510	0	
Autres créances	13 652 188	212 000	
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 790 248	308 667	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	54 650		
Produits de participation	350 976	56 782	
Autres produits financiers	624 361		
Charges financières	451 660		
TOTAL GENERAL	56 539 044	1 515 883	0

h) COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

NOTE 25

Charges financières : 451 660,32 €
Produits financiers : 1 032 119,20 €

NB : Les chiffres énoncés, relatifs aux entreprises liées ; concernent le périmètre de consolidation élargie au lien économique stratégique.

En application du règlement ANC n° 2010-02 et 201-03, aucune information n'est communiquée sur les transactions conclues entre les parties liées.

A ce titre, il n'y a pas eu de transactions avec les parties liées, d'importance significative, qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales du marché.

Les produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles s'élèvent à 39 585 €

Ventilation du chiffre d'affaires en Euros

NOTE 26

Par branches :	
Céréales de consommation	209 810 262 €
Céréales bio	193 614 €
Céréales de semences	9 686 284 €
Approvisionnements	97 258 951 €
Autres	1 293 540 €
TOTAL	318 242 652

Dont activité dérogatoire	
Produits du sol usagers	14 060 573 €
Produits du sol extérieur	1 103 421 €
Produits sem usager prest. station	149 911 €
Semences fournisseurs	0 €
Approvisionnements	7 247 070 €
Autres	6 447 489 €
TOTAL	29 008 464

Ventilation des Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et Transfert de charges

Reprises sur amortissements, dépréciations,
provisions :

Amortissements	
Dépréciations	
Provisions	10 542 100
Total	10 542 100

Transfert de Charges :

Transfert de charges d'exploitation	307 406
Transfert de charges personnels	33 932
Transfert de charges sur taxes	85 804
Total	427 142

Par secteur géographique :

Il n'est pas fait mention de la ventilation du chiffre d'affaires par secteur géographique, cette information n'étant pas significative. Dans la mesure où les ventes sont réalisées par CEREMIS

Détail des charges et produits exceptionnels et des produits et charges sur exercices antérieurs

NOTE 27

CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 474 080 €
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	95 280	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	658 234	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	720 567	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 388 550 €
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	137 171	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	880 797	
Reprise sur provisions et transferts de charges	1 370 583	

NOTE 28

Activité dérogatoire (TNA)

Les coopératives ou les unions sont exonérés d'IS dans les relations avec les associés coopérateurs.

La coopérative travaille avec les TNA dans les proportions autorisées par les textes.

Le résultat des opérations réalisées avec les TNA est de 380 996 € pour l'exercice.

III ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

La société n'a pas de dettes garanties par des sûretés réelles.

NOTE 29

Montant engagements financiers hors crédit bail (décision du C.A. au titre de l'exercice 24/25)

NOTE 30

Engagements reçus :		243 494 540 €
FRANCEAGRIMER plafond	155 000 000 €	
Union France Grains	70 000 000 €	
SAAR LB	18 000 000 €	
Capital Responsabilité Quinquennale	494 540 €	

Engagements donnés sur financement MLT (CRD) :		1 439 109 €
Union Synergis	534 189 €	
SCI LE RONCE	141 532 €	
SCI CLOS DE PRESLE	294 000 €	
SYNERGIS INVEST	83 812 €	
UCAVO	385 576 €	

Engagements donnés sur financement CT :		61 601 338 €
Ceremis	48 666 468 €	
Ceremis Trading	491 000 €	
Laermans	100 000 €	
CACEIS	11 869 870 €	
Synergis Logistique	100 000 €	
Inoxa	374 000 €	

Engagements donnés sur financement en compte courant :		19 400 000 €
Union Synergis	10 000 000 €	
GIE Synergis Management	3 000 000 €	
SCI Le Ronce	3 000 000 €	
Synergis Logistique	1 000 000 €	
Synergis Invest	1 000 000 €	
SCI Le Clos de Presles	200 000 €	
UCAVO	1 200 000 €	

Engagements donnés en garanties sur risques d'approvisionnement du marché :		
CEREMIS (Cargill)	118 699 €	
CEREMIS Trading (Cargill)	163 667 €	

Cas particulier du GIE UNISIGMA

Engagements donnés sur financement en compte courant :	285 123 €
--	-----------

Effectifs permanents au 30 Juin 2025

NOTE 34

	Fin Exercice
Cadres	7
Agents de maîtrise	45
Employés et ouvriers	38
AGORA	90

Filiales et participations

NOTE 35

Le tableau des principales filiales et participations figure en page suivante.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 DECEMBRE 2025

COMPTES SOCIAUX

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en présentiel en **Assemblée Générale Ordinaire** conformément à nos statuts pour vous rendre compte de l'activité de votre Coopérative au cours de l'**exercice 2024/2025**.

Les éléments figurant dans ce rapport reprennent naturellement les chiffres clés et marquants liés au dépôt de notre liasse fiscale. Nous nous appuyerons également sur les caractéristiques essentielles de nos différents métiers.

L'exercice a été marqué par une **collecte en net retrait à 853 450 t**, en **régression de 19%** par rapport à la R23 (1 050 036 t, record historique de la Coopérative) et notamment en **forte baisse sur le blé (-27%)**. Les conditions climatiques compliquées, marquées par une forte humidité et un manque d'ensoleillement ont impacté les rendements et les qualités. Le manque de débouchés à l'export (notamment à la suite de la fermeture du marché Algérien) et la détérioration de la compétitivité du blé français ont généré des retards dans les exécutions de nos contrats. Malgré ce constat mitigé sur le blé majoritairement fourrager nous observons une **campagne de maïs historique à 190 000 t humides soit 140 000 t secs (+28%)** qui atteint son plus haut niveau historique pour la Coopérative. La **forte humidité du maïs** récolté a notamment eu un impact significatif sur nos charges d'exploitation du fait du **cout du séchage**.

Concernant le contexte des marchés, les prix des céréales se sont relativement stabilisés après la très forte volatilité en fin d'exercice précédent. Suite à la baisse du diviseur, le **chiffre d'affaires PDS a dévissé de 18% versus 2023/2024** pour s'établir à 211m€ cependant les marges en valeur ont augmenté conséquence d'une **gestion du prix de campagne** tout au long de l'exercice au regard de la tendance baissière observée sur le second semestre et une difficulté de maîtrise des qualités.

Le **chiffre d'affaires Approvisionnements s'élève à 97,3m€** (y compris les prestations fournisseurs) en **baisse de 5%** vs 2023/2024. Nous constatons une diminution encore cet exercice de la **pression inflationniste sur les engrais** (mais de façon moins marquée par rapport à 2022/2023) ce qui a permis à la Coopérative de maintenir des **niveaux de prix compétitifs** pour ses adhérents tout en préservant le niveau de marge, et conforter ses parts de marchés.

Le **chiffre d'affaires Semences** s'établit à 9,7 m€ en **légère inflexion (-6%)** mais reste globalement au-dessus des niveaux historiques.

Après une campagne R24 décevante, les **perspectives de la R25 sont meilleures en termes d'engagement en prix de campagne**. Nous pouvons noter une augmentation des assolements en faveur du maïs d'où les travaux menés en interne pour fluidifier dans l'attente de la réalisation des investissements prévus.

COLLECTE

en Tonnes	R15	R16	R17	R18	R19	R20	R21	R22	R23	R24	VARIATION R/R-1
BLES	675 854	410 144	627 087	610 806	731 526	606 755	665 098	651 757	695 794	506 512	-27,2%
ORGES	96 403	81 842	111 886	100 967	124 728	111 781	114 757	122 129	138 863	112 373	-19,1%
MAIS	66 016	48 198	74 515	67 232	77 407	65 716	108 426	71 773	108 925	139 997	28,5%
COLZA	74 720	60 458	80 569	70 718	67 605	54 563	53 317	71 538	62 012	63 255	2,0%
POIS	11 964	9 202	14 647	12 544	14 752	14 218	11 503	10 996	14 183	6 567	-53,7%
TOURNESOL	172	147	309	292	750	2 058	4 968	7 350	7 922	3 197	-59,6%
FEVEROLES	5 543	3 432	1 704	694	438	405	1 097	1 101	2 191	3 245	48,1%
AVOINE	685	506	613	502	581	400	859	610	454	684	50,8%
TRITICALE	169	49	172	110	76	372	386	291	247	0	NS
SOJA	28	34	8	26	49	9	8	138	123	54	-56,0%
SORGHO	0	0	0	0	0	0	41	0	48	0	NS
SARRAZIN	0	0	15	87	0	21	17	0	30	0	NS
SEIGLE	9	5	144	105	0	17	117	55	13	62	360,2%
CAMELINE	0	0	0	0	0	0	80	17	2	0	NS
EPEAUTRE	0	0	0	0	0	0	231	0	0	0	NS
BIO	0	60	284	119	1 067	1 722	2 335	2 343	3 549	1 976	-44,3%
SEMENCES	16 942	15 504	16 410	15 523	15 790	16 423	16 317	16 842	16 183	15 528	-4,0%
Collecte totale	948 505	629 581	928 364	879 724	1 034 771	874 461	979 560	956 941	1 050 536	853 450	-18,8%

L'exercice 2024/2025 se conclut par un volume de collecte en baisse de 18,8%, principalement concentrée sur les blés (-27,2%) et les orges dans une moindre mesure (-19,1%), l'exercice précédent ayant été particulièrement bon en orge. La collecte record de maïs (+28,5%) permet de compenser en partie cette contre-performance. Nous constatons une baisse significative des pois (-53,7%). Le tonnage Semences diminue légèrement (-4%) malgré un tonnage G4 en hausse.

Dans ce contexte de volume en berne et de prix de marchés baissiers la **Coopérative reste vigilante sur la trésorerie de ses adhérents** tout en accompagnant les difficultés rencontrées par des avances de trésorerie et une analyse préalable du risque. La bonne maîtrise des comptes courants débiteurs et du recouvrement des créances de plus d'un an demeure un axe prioritaire de gestion.

Tenant compte du fait que l'environnement de marché s'est progressivement orienté à la baisse tout au long de la campagne et des difficultés liées au manque de débouché du blé à l'export, **notre Coopérative a proposé un prix de campagne final performant au regard des qualités réceptionnées et des coûts engendrés par celles-ci.**

APPROVISIONNEMENTS & SERVICES

Le chiffre d'affaires de l'activité approvisionnements & services s'établit à 107 044 k€.

Il est intéressant de garder l'exercice atypique de 2022/2023 dans la décomposition par produits suivante :

K€	2024/2025	2023/2024	2022/2023
Engrais	35 170	36 454	71 432
Santé végétale	38 365	40 605	38 174
Aliments	8 023	8 563	9 407
Graines	6 935	7 511	6 459
Agroéquipements	530	728	561
Services	1 142	1 329	1 142
Services autres	7 167	7 100	5 350
Semences	9 712	10 324	9 271
Total CA Appros & semences	107 044	112 613	141 795

L'ensemble des produits connaît une baisse versus 2023/2024 mais elle est plus marquée pour la Santé Végétale (-6%) en lien avec les conditions climatiques du printemps 2025 et un contexte déflationniste.

Le poste des fertilisants maintient une stabilité volumétrique des unités de fertilisants dans un contexte de retour à la « quasi-normale », l'effet prix joue pleinement sur cet exercice (-4%).

Pour l'activité Graines/semences nous observons un retour à un équilibre entre céréales à paille et hybrides de maïs.

La Coopérative a maintenu une stratégie engrais impactant le moins possible la trésorerie des adhérents.

Avant que nos Commissaires aux Comptes ne vous donnent lecture de leurs rapports, nous vous présentons quelques chiffres clés de la formation du résultat de notre Coopérative dans une perspective pluri-annuelle depuis 2021/2022.

K€	2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022
Chiffre d'affaires	318 243	370 234	457 060	361 330
Résultat d'exploitation	2 491	985	2 857	3 381
Résultat financier	1 715	1 749	5 343	268
RCAI	4 092	2 623	8 090	3 526
Résultat Exceptionnel	959	295	6 650	-563
Participation	-	-	109	-
Impôts sur les bénéfices	281	537	425	552
Résultat Net	5 332	3 455	15 056	3 515

Pour cette campagne la **Coopérative AGORA** affiche un **chiffre d'affaires en baisse de 14% pour s'établir à 318 m€**. Cette baisse est la conséquence directe de celle du diviseur comme analysé ci-dessus et des effets déflationnistes débutés sur l'exercice précédent sur le prix des intrants, et de la baisse du cours des céréales.

Au 30 juin 2025, notre E.B.E. s'établit à 6,7 m€ contre 4,4 m€ au 30 juin 2024. Le pilotage de la coopérative a notamment permis de revenir à des niveaux de rentabilité normatifs avant prise en compte de la politique de provisions (éléments non « cash ») et des éléments redistributifs (impactant les marges).

Les charges d'exploitation augmentent légèrement de 3% et reflètent la typologie de la collecte R24. **Les couts liés à l'énergie augmentent fortement (+2,3m€)** principalement sur le gaz du fait du tonnage humide du maïs collecté et de prix en hausse, la consommation d'électricité a augmenté mais a bénéficié de prix en baisse. Les couts de transports ont fortement diminué (-17%) en corrélation avec la baisse du tonnage mais les transferts internes PDS n'ont pas baissé notamment du fait du séchage du maïs et des contraintes de saturation des séchoirs rencontrées. Les frais liés aux insecticides ont également augmenté du fait de problèmes de qualité et de conservation. Les couts d'entretien/maintenance ne diminuent pas d'année en année reflétant le besoin d'investir dans l'outil industriel.

Enfin il est à noter que certains éléments liés aux futures réglementations annoncées et obligatoires (facturation électronique, cybersécurité) nous obligent à anticiper des frais liés de façon à ne pas obérer le prochain exercice.

Les charges de personnel sont en augmentation de 7,5% principalement expliquée par une hausse du poste contrats saisonniers.

Le résultat financier de la Coopérative est resté stable (1,7m€). Nous continuons de surveiller attentivement l'évolution des performances de nos participations.

Le résultat exceptionnel est impacté positivement de la cession de notre silo et magasin de stockage situé à Saget (Grandvilliers).

Compte tenu des éléments ci-dessus le **résultat net** de la Coopérative s'établit à **5,3m€ au 30 juin 2025**.

Notre **capital social** augmente légèrement à **7.343.768 €** au 30 Juin 2025 (+133 982 € vs N-1).

Le nombre d'adhérents actifs de la Coopérative s'élève à **2465 sociétaires** porteurs de parts au 30 Juin 2025.

Les capitaux propres et quasi-fonds propres (en tenant compte des provisions pour risques et charges considérées comme des ressources long terme) de la Coopérative se montent à 112 m€ et ainsi garantissent à la Coopérative et ses adhérents la **solidité financière nécessaire à la pérennité, au développement et la sécurisation de ses activités notamment auprès de nos partenaires bancaires.**

Les comptes courants adhérents créditeurs se montent à 43 m€ au 30 juin 2025 soit une diminution de 10m€ vs N-1.

Il doit être mentionné que nos comptes débiteurs restent stables en valeur post-moisson alors qu'ils présentent une augmentation de 3m€ au 30 juin 2025. La faible collecte explique cette augmentation cependant l'effort de recouvrement entamé sur cet exercice a permis de stabiliser nos antériorités ainsi que la provision afférente (6,8m€).

L'autonomie financière de la Coopérative demeure solide avec une capacité d'autofinancement de 9,1 m€ permettant d'envisager sereinement un recours au financement externe pour nos investissements futurs.

Par ailleurs la Coopérative n'a pas fait appel à des financements bancaires extérieurs MLT sur cet exercice. Son niveau d'endettement MLT diminue encore cette année pour s'établir à 8,7 m€.

Il est à noter que la coopérative a fait l'objet d'une révision quinquennale réglementaire sur cet exercice.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT :

En application des dispositions de l'article L441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance.

K€

Exercices	Total Dettes Fournisseurs	Factures à 30 Jours	Factures à 45 jours	Factures > à 60 jours
2015/2016	6 521 €	5 695 €	604 €	221 €
2016/2017	5 078 €	3 739 €	1 256 €	84 €
2017/2018	6 699 €	6 678 €	61 €	-41 €
2018/2019	6 936 €	7 234 €	-204 €	-93 €
2019/2020	8 040 €	8 399 €	-35 €	-324 €
2020/2021	7 457 €	7 230 €	109 €	118 €
2021/2022	18 732 €	14 751 €	3 040 €	941 €
2022/2023	9 490 €	7 592 €	1 423 €	475 €
2023/2024	13 669 €	13 231 €	438 €	0 €
2024/2025	13 397 €	13 022 €	272 €	103 €

et le tableau des créances TTC.

K€

Exercices	Total Créances	En % de CA	En % d'achat	Nb Factures
2018/2019	25 045 €	9,4%	11,0%	NC
2019/2020	23 801 €	8,3%	10,0%	NC
2020/2021	21 648 €	8,2%	9,8%	NC
2021/2022	21 120 €	5,9%	6,2%	NC
2022/2023	19 786 €	4,3%	4,8%	NC
2023/2024	17 804 €	4,8%	5,5%	NC
2024/2025	22 375 €	7,2%	8,3%	NC

NC = non communiqué

INFORMATION SUR L'ACTIVITE DES FILIALES

Les filiales, en lien direct avec **AGORA**, n'ont quasiment pas évolué au cours de cet exercice, à l'exception de notre union UCAVO dont les travaux d'extension et de modernisation du silo fluvial ont commencé sur cet exercice pour monter en puissance sur l'exercice à venir. Le financement est assuré en compte courant par les participants à l'union.

L'information concernant l'activité et les résultats de ces filiales figure dans l'annexe ci-jointe (Filiales et participations au 30 Juin 2025).

INFORMATION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire d'**affecter le résultat** de **+ 5 332 249 €** comme suit :

Résultat Net	5 332 249 €
Réserve - Opérations TNA	380 996 €
Réserve légale	27 118 €
Excédent Net répartissable	4 924 135 €
Intérêt aux parts sociales (4,8%)	351 974 €
Ristourne Blé R24 (PC+ PF) (0,75€ / T)	597 969 €
Ristourne Appros R24 (hors SdP) (0,20% CA)	106 073 €
Ristourne Services R24 (0,20% CA)	2 955 €
Ristourne exceptionnelle Blé PC (4€ / T)	1 606 259 €
Total Ristournes distribuées	2 313 257 €
% Excédent	54%
Réserves facultatives (Coopérative)	2 258 904 €
% Excédent	46%

- L'intégralité du résultat d'exploitation est proposée à la distribution des adhérents,
- le taux d'intérêt maximum est proposé pour la rémunération du capital social des adhérents

INFORMATION SUR LES PRINCIPES ET LES MODALITES DE LA GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

Concernant les organes de gouvernance, il est rappelé qu'ils sont constitués d'un Conseil d'Administration, qui élabore la stratégie de la Coopérative et vérifie sa bonne mise en application par la Direction Générale, d'un bureau et de commissions qui préparent le travail du Conseil d'Administration.

Membres du Conseil d'administration,

	Nom Prénom	Conseil d'Administration	Bureau	Commissions	Total Participations
	TOTAL	11	9	26	
MB BUREAU	CRECY Olivier	11	9	12	32
MB BUREAU	DEGREMONT Edouard	11	9	10	30
MB BUREAU	GRODET Etienne	11	9	15	35
MB BUREAU	PLASMANS Fabrice	10	8	10	28
MB BUREAU	TOUPET Amaury	11	9	9	29
MB BUREAU	THOMASSIN Cédric	7	6	6	19
MB BUREAU	VAESSEN Hervé	6	6	6	18
MB BUREAU	DE LAVEAUCOUPET Aymar	6	5		11
MB BUREAU	DUPONT Thierry	6	5		11
ADM	ARNOULD Damien	9		2	11
ADM	BORGEO Nicolas	11		7	18
ADM	BRICOUT Jean-Pierre	11		7	18
ADM	CARON Luc	11		8	19
ADM	DEFOSSE Thomas	11		5	16
ADM	FAYEULLE Romain	11		6	17
ADM	LHOTTE Grégoire	11		8	19
ADM	MENAGE Sylvie	11		7	18
ADM	MONMIREL Baptiste	11		6	17
ADM	SAINTE-BEUVE Mathieu	11		4	15
ADM	STRUBE Florian	11		7	18
ADM	THOMASSIN Cédric	5		3	8
ADM	VAESSEN Hervé	6		2	8
INV PERM	SMESSAERT Luc	4			4
ATOUT JEUNES	LHOTTE Georges	5		3	8
	PRESENCE	218	66	143	427

Au cours de cet exercice, **le Conseil d'Administration s'est réuni 11 fois, le Bureau 9 fois et les Commissions 26 fois.**

Globalement **427 présents**, élus ou adhérents, ont contribué à la vie de la Coopérative, en **progression** par rapport au dernier exercice.

Le Conseil d'Administration est également représenté dans plusieurs structures stratégiques pour **AGORA** :

- Cérémis pour la commercialisation des céréales
- Inoxa pour les achats d'intrants
- Vertdis pour le retail

Enfin, vous pourrez prendre connaissance de la liste des Administrateurs qui sollicitent le renouvellement de leur mandat à cette Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de 3 ans :

Le mandat des Administrateurs suivants est arrivé à échéance :

- | | |
|--------------------|----------------------------|
| • S.A. FRANCIERES | BRICOUT Jean-Pierre |
| • Cédric THOMASSIN | THOMASSIN Cédric |
| • Romain FAYEULLE | FAYEULLE Romain |
| • SCEA DU MESNIL | MENAGE Sylvie |

Il est proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire de renouveler pour une durée de 3 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 30 Juin 2028, les mandats des Administrateurs suivants, à savoir :

Renouvellement de mandat :

- | | |
|--------------------|----------------------------|
| • S.A. FRANCIERES | BRICOUT Jean-Pierre |
| • Cédric THOMASSIN | THOMASSIN Cédric |
| • Romain FAYEULLE | FAYEULLE Romain |
| • SCEA DU MESNIL | MENAGE Sylvie |

En conclusion pour l'exercice 2024/2025, la collecte de la Coopérative s'est située en deca de sa moyenne décennale (-7%) contrastant avec la R23 historique. Le contexte de marché moins favorable a contraint la Coopérative à gérer le prix de campagne avec des marges de manœuvres de façon à sécuriser le résultat d'ensemble et de permettre une rémunération complète en cohérence avec l'engagement de ses adhérents.

Ses fonds propres, son désendettement et ses liquidités forment un socle solide vis-à-vis des tiers (notamment les financeurs) et sécurisent durablement le financement de ses décisions stratégiques.

Les enjeux à venir sont nombreux et parmi ceux-ci nous pouvons mentionner les contraintes réglementaires à venir notamment sur les produits de santé végétale, la facturation électronique, la cybersécurité ainsi que l'optimisation et l'adaptation de notre outil industriel sur le long terme. Ces différents défis auront un impact financier, la Coopérative a les moyens de préparer son futur dans les meilleures conditions.

Nous vous invitons donc à ratifier les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Le Président,

AGORA
COOPÉRATIVE
AGRICOLE
Pour vous, avec vous.
2, rue de Rouvray - CHAIRON - BP 20119
60201 COMPIÈGNE CEDEX
Tél : 03 44 90 61 90 - Fax : 03 44 83 62 30
SIREN 326 677 366 - N°A : FR 79 326 677 366

BILAN ACTIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole :			SCA AGORA				
Adresse de la coopérative agricole :			2 RUE DE ROYE 60280 CLAIROIX				
Numéro SIREN :			32 667 736 600 089				
Numéro d'agrément :			N°10961				
ACTIF			Exercice 30/06/2025		30/06/2024		
			Brut	Amortissement et dépréciations	Net		
Capital souscrit non exigé (I)							
Frais d'établissement (II)			15 245	15 245			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de recherche et de développement*					
		Concession, brevets, marques, logiciels et droits similaires	912 049	890 450	21 599		
		Indemnités de non-rétablissement					
		Autres immobilisations incorporelles	184 992	17 029	167 963		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
		TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 112 286	922 724	189 562		
		167 963					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	7 317 206	3 428 801	3 888 405	4 006 840	
		Constructions	105 110 185	83 586 464	21 523 721	24 415 889	
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	28 368 365	24 228 621	4 139 744	3 908 671	
		Autres immobilisations corporelles	993 498	968 544	24 954	33 695	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	406 827		406 827	522 056	
		TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	142 196 081	112 212 430	29 983 651	32 887 151	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations à des organismes coopératifs	2 370 484	35 657	2 334 827	2 226 005	
		Autres participations	4 972 150	1 181 407	3 790 743	3 883 853	
		Créances rattachées à des participations	351 205		351 205	396 064	
		Autres titres immobilisés	1 272 414	1 272 414		3 439	
		Prêts	40 000	40 000		6 434	
		Autres immobilisations financières					
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 006 253	2 529 478	6 476 775	6 515 795	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)			152 314 620	115 664 632	36 649 988	39 570 909	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET ENCOURS	Matières premières et autres approvisionnements	1 580 784		1 580 784	1 626 506	
		En cours de production			0		
		Produits finis			0		
		Marchandises	30 675 071	2 031 603	28 643 468	34 437 707	
		TOTAL STOCKS ET ENCOURS	32 255 855	2 031 603	30 224 252	36 064 213	
	CREANCES (2)	Avances, acomptes versés sur commandes et apports	0		0		
		Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	30 142 414	6 811 099	23 331 315	20 572 597	
		Créances clients et comptes rattachés	25 256 797	1 879 958	23 376 839	19 865 834	
		Autres créances	23 351 972	599 077	22 752 895	29 043 775	
		TOTAL CREANCES	78 729 749	9 290 134	69 439 615	69 482 206	
	AUTRES	Valeurs mobilières de placement	53 092 433	106 824	52 985 609	71 811 431	
		Instruments financiers à terme et jetons détenus			0		
		Disponibilités	6 058 091		6 058 091	2 371 680	
		Charges constatées d'avance	479 882		479 882	606 332	
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)			170 616 010	11 428 561	159 187 449	180 335 862
	COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunts (V)			0		
Primes de remboursement des emprunts (VI)							
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VI)			322 930 630	127 093 193	195 858 871	219 906 771	
(1) Dont à moins d'un an :			807 608		807 690		
(2) Dont à moins d'un an :							

BILAN PASSIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou de l'union :		SCA AGORA	
		30/06/2025	30/06/2024
CAPITAUX PROPRES	Capital social	7 343 768	7 209 786
	Droits d'entrée	490 565	490 565
	Ecart de réévaluation	242 998	242 998
	Réserve légale	7 305 682	7 305 682
	Réserve indisponible provenant des subventions	3 084 786	3 084 786
	Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés		
	Réserve indisponible provenant des dévolutions	1 185 908	1 185 908
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 808 460	3 808 460
	Réserves réglementées	11 399 204	11 395 836
	Autres réserves	53 754 919	52 286 824
	Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales	631 034	631 034
	Report pour ristourne éventuelle	1 597 255	1 597 255
	Report à nouveau débiteur		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	5 332 249	3 455 114
	Subvention d'investissement à étaler	2 698 756	3 055 286
	Provisions réglementées	425 972	598 089
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)		99 301 556	96 347 623
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)	0	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	3 830 092	3 688 579
	Provisions pour charges	8 918 626	9 602 799
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	12 748 718	13 291 378
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	12 683	12 685
	Emprunts et dettes coopératifs		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 178 823	26 375 007
	Emprunts et dettes financières diverses (3)	136 853	239 022
	Instrument financier à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	
	Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	42 567 159	52 196 213
	Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 435 687	22 464 952
	Dettes fiscales et sociales	5 003 110	5 010 644
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	378 791	233 166
	Autres dettes	2 576 212	3 095 786
Compte régul.	Produits constatés d'avance(1)	519 279	640 295
TOTAL DES DETTES (III)		83 808 597	110 267 771
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)		195 858 871	219 906 771
	(1) Dont à plus d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	7 743 123	9 137 453
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	7 380 154	98 128 930
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	478 124	16 328 337
	(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative ou union :		SCA AGORA		
			30/06/2025	30/06/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes et cessions de marchandises		301 048 050	352 511 782
	Production vendue et cédée		9 816 066	10 406 783
	Fourniture de services		7 167 359	7 101 157
	Produits des activités annexes		211 176	214 699
	Montant net du chiffre d'affaires		318 242 651	370 234 421
	Dont à l'exportation			
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions		102 809	265 475
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		10 373 314	11 323 600
	Transferts de charges		427 142	636 265
	Autres produits		1 452 835	1 506 871
	Total des produits d'exploitation (I)		330 598 752	383 966 632
CHARGES D'EXPLOITATION	Apports et achats de marchandises		256 075 769	314 951 216
	Variation de stock de marchandises		4 992 101	1 015 315
	Apports et achats de matières premières		7 233 594	8 208 761
	Variation de stock de matières premières		336 845	84 434
	Autres achats et charges externes (1)		33 017 701	32 144 107
	Impôts, taxes et versements assimilés		3 727 877	3 835 088
	Salaires		4 634 877	4 330 212
	Charges sociales		1 675 858	1 537 202
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 898 827	4 076 267
		- sur immobilisations : dotations aux dépréciations	63 420	412 720
		- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	10 677 684	10 052 854
		Dotations aux provisions	255 309	1 032 091
	Autres charges		1 518 109	1 301 390
	Total des charges d'exploitation (II)		328 107 971	382 981 657
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			2 490 780	984 975
Opérations en commun	Excédent transféré (III)			
	Perte transférée (IV)		114 558	111 253
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles		39 585	42 545
	Produits financiers de participation (2)		401 180	737 579
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		882 833	712 687
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		4 519 270	4 836 000
	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges		492 933	360 077
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers (V)			6 335 801	6 688 888
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		410 765	784 965
	Intérêts et charges assimilées (3)		3 468 783	4 154 829
	Différence négative de change			
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		741 318	
	Total des charges financières (VI)		4 620 866	4 939 794
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			1 714 935	1 749 094
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV +V - VI)			4 091 158	2 622 816

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01) - suite

Désignation de la coopérative ou union :		SCA AGORA	
		30/06/2025	30/06/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	137 171	56 382
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	872 148	381 556
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges	1 370 582	1 039 637
	Total des produits exceptionnels (VII)	2 379 901	1 477 575
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	95 279	180 156
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	604 401	284 095
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	720 567	717 624
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 420 247	1 181 875
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		959 654	295 700
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		-281 437	-536 598
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		339 314 454	392 133 095
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		333 982 205	388 677 981
5 - EXCEDENT OU PERTE (Total des produits - total des charges)		5 332 249	3 455 114
Renvois	(1)	- dont redevance de crédit-bail mobilier	
		- dont redevance de crédit-bail immobilier	
	(2)	Dont produits concernant les entités liées	
	(3)	Dont intérêts concernant les entités liées	

AGORA
Etats financiers au 30 juin 2025

ANNEXE

Annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos au 30 Juin 2025 dont le total est de 195 858 871 €, et au Compte de Résultat de l'exercice 2024/2025 présenté sous la forme de liste, et dégageant un excédent de **5 332 249 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er juillet 2024 au 30 Juin 2025

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 3 novembre 2025.

AGORA
Etats financiers au 30 juin 2025

INFORMATIONS	NOTE N°	OBSERVATIONS
I/ 1 EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE	1°	
I/ 2 REGLES ET METHODES COMPTABLES		
a) Règles générales	1°	
b) Dérogations	1°	
c) Permanence des méthodes	1°	
II/ COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET CPTE DE RESULTAT		
a) <u>Capital et Réserves</u>		
- Capital Social	2°	
- Tableau de variation des capitaux propres	3°	
- Tableau de variation nette des autres fonds propres	4°	
b) <u>Provisions</u>		
- Etat des provisions pour risques et charges	5°	
c) <u>Actif immobilisé et amortissements</u>		
- Etat de l'actif immobilisé brut	6°	
- Etat des amortissements	7°	
d) <u>Actif circulant et dettes</u>		
- Stocks et en cours	12°	
- Différences d'évaluation/éléments fongibles	13°	
- Créances et dettes	14°	
- Etat des échéances des créances et dettes	15°	
- Etat des charges à payer et des produits à recevoir	16°	
- Avances aux dirigeants	17°	
- Placements et disponibilités	19°	
e) <u>Comptes de régularisation</u>		
- Charges et produits constatés d'avance	20°	
g) <u>Eléments concernant plusieurs postes du bilan</u>	24°	
h) <u>Compte de résultat</u>		
- Ch. et prod. financ. concernant les entr.liées	25°	
- Ventilation du chiffre d'affaires	26°	
- Produits et charges exceptionnelles	27°	
j) <u>Op. réalisées sans dérogation avec ass.non coop.</u>	28°	
III/ ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS		
Dettes garanties par des sûretés réelles	29°	
- Montant engagements financ. hors crédit bail	30°	
- Informations en matière de crédit bail	31°	
- Engagement en matière de pensions	32°	
- Engagement en matière de DIF	33°	
- Effectif moyen de la Coopérative	34°	
- Liste des filiales et participations	35°	

AGORA Etats financiers au 30 juin 2025

I/1 EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Note 1

L'année s'est soldée par une collecte R24, en diminution de 19% par rapport à la R23 qui avait marqué le record historique de la coopérative. Cependant un record de collecte en maïs (+28%) permet de mitiger les effets de perte du diviseur sur notre principal céréale, le blé (-27%).

Concernant le contexte des marchés, les prix des céréales se sont relativement stabilisés après la très forte volatilité en fin d'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires sur notre activité approvisionnements et services a diminué de 5% en corrélation avec les conditions météorologiques pour les produits de santé végétale et l'effet déflationniste pour les engrais.

La coopérative a cédé le silo et magasin de Saget dans l'exercice.

Les créances adhérents et usagers/clients demeurent un point de vigilance important, la baisse du marché sur les céréales et la faiblesse de la dernière collecte représentent des risques sur nos comptes débiteurs. Il est à noter une stabilisation des comptes débiteurs post-moisson.

I/2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Règles Générales

Les comptes de cet exercice ont été établis suivant les principes résultant du Plan Comptable Général, comprenant des dispositions spécifiques pour les coopératives agricoles introduites par le règlement ANC 2021-01 et applicables aux exercices ouverts à compter du 01/01/2021.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

b) Déroptions

Il n'a pas été nécessaire de déroger à l'application d'une prescription comptable se révélant être impropre à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière.

A l'exception de l'incidence du traitement comptable de l'expropriation des sites de Louvres et Attainville, il n'a pas été nécessaire de déroger à l'application d'une prescription comptable se révélant être impropre à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière.

c) Changement de méthode

Néant .

d) Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant .

**II COMPLEMENTS D'INFORMATION
RELATIFS AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**

a) §1 CAPITAL SOCIAL

NOTE 2

Rubriques	Début d'exercice	Entrées	Sorties	Fin d'exercice
Capital Social	7 198 818	236 678	102 696	7 332 800
Capital souscrit non indivi	10 968			10 968
TOTAL GENERAL	7 209 786	236 678	102 696	7 343 768

Les modalités de souscription du capital prévues à l'article 14 des statuts sont les suivantes :
La valeur nominale de la part sociale est fixée à 2 euros

***Activité Céréales**

3,75€/T sur les apports céréales, oléagineux, protéagineux, semences en prenant la moyenne des livraisons des trois derniers exercices.

***Activité approvisionnement**

1% du chiffre d'affaires H.T. en prenant la moyenne des achats facturés au cours des trois derniers exercices.

***Activité services**

1% du chiffre d'affaires H.T. en prenant la moyenne des prestations de services facturées au cours des trois derniers exercices.

Les associés coopérateurs, porteurs de parts sociales "adhérents", sont au nombre
de **2 465**

a) §2 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

NOTE 3

Rubriques	Début d'exercice	Entrées	Sorties	Fin d'exercice
Capital social *	7 209 786	236 678	102 696	7 343 768
Prime de fusion	490 565			490 565
Ecart de réévaluation	242 997			242 997
Réserve légale	7 305 682			7 305 682
Réserve indisponible provenant de subvention	3 084 786			3 084 786
Réserve indisponible provenant des dévolutions	1 185 908			1 185 908
Réserves statutaires ou contractuelles	3 808 460			3 808 460
Réserves réglementées	11 395 836	3 368		11 399 204
Autres réserves	52 286 824	1 468 095		53 754 919
Provisions pour intérêts aux parts	631 034			631 034
Provisions pour ristournes éventuelles	1 597 255			1 597 255
Résultat 2024/2025	3 455 114	5 332 249	3 455 114	5 332 249
TOTAL GENERAL	92 694 247	7 040 390	3 557 810	96 176 827

Les provisions pour ristournes éventuelles ont été décidées lors des AGO approuvant les comptes 2021/2022 et 2022/2023.

a) §3 TABLEAU DE VARIATION NETTE DES AUTRES FONDS PROPRES

NOTE 4

Rubriques	Début d'exercice	Dot. Except.	Rep. Except.	Fin d'exercice
Subventions d'investissements nettes	3 055 286		356 530	2 698 756
Provisions Réglementées	598 089	2 026	174 142	425 972
TOTAL GENERAL	3 653 375	2 026	530 672	3 124 728

L'étalement des subventions d'investissement est calculé en totale adéquation avec la durée réelle d'amortissement des biens ayant bénéficié de ladite subvention.

b) ETAT DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Rubriques	Début d'exercice	Dototation	Reprise	Fin d'exercice
Provisions pour Risques	3 688 579	567 900	426 387	3 830 092
Provisions pour Charges	9 602 799	405 950	1 090 123	8 918 626
TOTAL GENERAL	13 291 378	973 850	1 516 510	12 748 718

OTE 5

Les provisions portent principalement à la clôture de l'exercice sur les postes suivants :

1) Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires correspondant à la différence entre les amortissements calculés sur les durées d'usage et les amortissements

calculés sur les durées d'utilisation, dans le cadre de l'application du règlement CRC 2002-10 et du règlement CRC 2004-06 du 23 Novembre 2004 -Abrogé et repris par ANC N°2021-01 - relatif à la définition ; la comptabilisation et l'évaluation

des actifs, pour les immobilisations acquises depuis le 01/07/05.

Le montant des amortissements dérogatoires au 30/06/25 s'élève à 425 972€, en diminution nette de - 172 117€.

2) Engagements de Retraite et Médailles du travail

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont établies selon la méthode rétrospective sur une probabilité de départ à la retraite à 65 ans pour les cadres et 62-64 ans pour les non-cadres (réforme des retraites).

La méthodologie historique a été respectée mais l'âge de départ à la retraite a été harmonisé et tient compte de l'âge minimum de départ à la retraite selon le code de sécurité sociale.

Les bases retenues et les calculs actuariels ont été confiées à l'expert comptable, spécialisé en ce domaine.

La provision IDR s'élève à 3 229 242 €, et représente l'engagement total de la Coopérative au départ des salariés non couvert par un contrat d'assurance.

La provision pour médailles du travail a été constituée pour la première fois au titre de l'exercice.

Elle a été déterminée sur la base des droits acquis par les salariés en fonction de leur ancienneté et selon les conditions d'attribution fixées par l'accord d'entreprise en vigueur.

La provision pour médailles du travail s'élève au total 102 450 €.

3) Risques sur contentieux

Les provisions pour risques sur contentieux ont fait l'objet d'une dotation de 164 400 € au cours de l'exercice et s'élèvent au total à 284 400 €.

Elles couvrent à la fois des litiges commerciaux et salariés.

4) Charges de Démolition

Les provisions pour charges de démolition ont pour but de couvrir l'ensemble des obligations de démolition imposées par la DREAL, dans le cadre de la fermeture des sites d'exploitation devenus vétustes.

Le montant de la provision fait l'objet d'une reprise de 31 852 € au cours de l'exercice et s'élève au total à 898 515€ au 30/06/25.

5) Mise en Conformité

Les provisions pour "Mise en Conformité" concernent, pour l'essentiel, le Plateau Picard, la Plaine d'Estrées, ainsi que le Pays de Thelle.

Les stockages d'azote liquide s'inscrivent également dans ce cadre pour la plupart des régions.

Le montant de la provision au 30/06/25 s'élève à 2 767 153 €, en diminution nette de plus de 393 K€ par rapport à l'année passée, elle est liée pour l'essentiel à la mise en conformité de nos installations industrielles.

6) Risques fiscaux

Compte tenu des échanges en cours avec l'administration fiscale sur le dossier GIE Synergis Management, la provision de 171 608 € a été conservée.

7) Risques

Dans le cadre du risque de dépollution sur nos sites, la provision a augmenté de 376 K€ et s'élève à 1 814 K€.

c) ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

Etat de l'Actif Immobilisé brut

NOTE 6

Rubriques	Début d'exercice	Entrées	Sorties	Fin d'exercice
Immo. Incorporelles	1 086 657	25 630		1 112 287
Immo. Corporelles	140 683 712	1 117 243	11 699	141 789 256
Immo. en cours et acomptes	522 057	891 216	1 006 444	406 829
Immo. Financières	9 063 595	466 652	523 995	9 006 252
TOTAL GENERAL	151 356 020	2 500 741	1 542 138	152 314 623
dont Immo. Financières à des organismes coopératifs	2 312 662	65 058	7 236	2 370 484

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Le cas échéant, une dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable
Détail tableau des filiales et participation en annexe

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées ont été évaluées à leur valeur nominale.

Etat des amortissements et des dépréciations

NOTE 7

Rubriques	Début d'exercice	Entrées C&R	Sorties C&R	Fin d'exercice
Immo. Incorporelles	918 694	4 031		922 724
Immo. Corporelles	108 318 616	3 894 796	981	112 212 431
TOTAL GENERAL	109 237 309	3 898 827	981	113 135 155

DUREE	EN ANNEE	
	Usage	Utilisation
Constructions	25	20-30
Agencements des constructions	15	15
Cellules	25	30
Voiries	20	25
Manutention	15	15
Bâtiments approv.	20	20
Mobilier de bureau	4	4
Installations techniques, matériel et outillage	5 et 10	5 et 10
Matériel de transport	5	5
Matériel de bureau	5	5
Véhicules de tourisme	3	3
Matériel informatique	3	3
Logiciels	1-5	2-5

d) ACTIF CIRCULANT ET DETTES

Stocks et en cours

NOTE 12

Les céréales en stock ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du prix d'acompte moyen.
Le coût d'achat des céréales s'entend complément de prix inclus.

Les majorations mensuelles acquises de façon certaine au 30 Juin 2025 ont été incluses dans la valeur des céréales.

Les produits du sol en stock au 30 Juin, ayant une valeur inférieure au marché, n'ont pas nécessité de passage de provisions. Cependant une provision pour dépréciation d'un stock de colza identifié a été comptabilisé pour 194 000 € pour cet exercice.

Les approvisionnements en stock ont été évalués selon la méthode FIFO, compte tenu de l'application de la loi des "3R"

Pour les engrais, les frais d'approche sont intégrés dans la valorisation du stock et la méthode retenue est le F.I.F.O.

Les approvisionnements en stock au 30 Juin ont une valorisation supérieure au marché.

Cependant, pour tenir compte des marchandises obsolètes et pour les risques de prix sur les engrais, une provision de 1 837 604 € sur les approvisionnements a été comptabilisée.

Stocks	30/06/2025	30/06/2024	Variation
Stock P.D.S	8 797 180	12 845 200	-4 048 020
Stock semences	151 662	462 991	-311 329
Stock céréales/bio	117 526	166 061	-48 535
Stock approvisionnement	21 608 703	22 484 043	-875 340
TOTAL GENERAL	30 675 071	35 958 295	-5 283 224

Différences d'évaluation / éléments fongibles

NOTE 13

P.D.S. : Les produits du sol, en général, sont considérés comme des biens fongibles. En conséquence l'indication de la différence entre l'évaluation figurant au bilan et celle qui résulte ou résulterait des derniers prix vendus ou des derniers prix du marché connus au moment de la clôture des comptes, dont la valorisation au 30 Juin se trouverait être supérieur au marché, serait matérialisée par une provision.

APPROVISIONNEMENTS : Les produits de santé végétale et les engrais vendus par la société ne sont pas considérés comme fongibles.

Créances et dettes

NOTE 14

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles donnent lieu.

Etat des échéances des créances et des dettes

NOTE 15

Rubriques	Montant brut	Échéance < 1an	Échéance + 1an
Créances rattachées à des participations	351 205	351 205	0
Prêt	1 272 415	411 526	816 011
Autres immo financières	40 000	0	40 000
IMMO. FINANCIERES	1 663 619	762 731	856 011
Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	30 142 414	30 142 414	0
Créances clients douteux ou litigieux	31 305	31 305	0
Créances clients et comptes rattachés	25 225 492	25 225 492	0
Personnel et comptes rattachés	1 080	1 080	0
Sécurité sociale et autres organismes	6 144	0	0
Etat et autres collectivités publiques	5 143 722	5 143 722	0
Créances groupe et associés	13 452 877	13 452 877	0
Autres créances	4 730 607	4 730 607	0
Charges constatées d'avance	479 882	479 882	0
CREANCES ET ACOMPTES VERSES	79 213 522	79 207 378	0
TOTAL GENERAL	80 877 141	79 970 109	856 011

Le dispositif "JA" permet aux Jeunes Agriculteurs de bénéficier de conditions financières privilégiées à travers des avances de trésorerie. Au 30 Juin 2025 l'encours financier octroyé s'élevait à 1 272 414€.
Elles sont remboursées par compensation avec les apports de P.D.S. effectués à la moisson et également par le versement des Aides Compensatrices aux Surfaces.

Compte tenu du risque potentiel d'impayé sur les créances adhérents non réglées après la moisson, une provision complémentaire a été comptabilisée sur cet exercice.

Etat des provisions sur créances

Rubriques	Début d'exercice	Dot. Prov.	Rep. Prov.	Fin d'exercice
Prov. Débiteurs divers	853 300	469 161	317 643	1 004 819
Prov. Usagers (TNA)	1 513 477	1 442 912	1 513 477	1 442 912
Prov. Adhérents	6 701 535	6 797 428	6 701 535	6 797 428
Prov. Associés Coop.	13 671			13 671
Prov. Clients douteux	31 306			31 306
TOTAL GENERAL	9 113 289	8 709 501	8 532 655	9 290 135

Les créances adhérents et usagers sont provisionnées à hauteur de 8 240 340€, dont 6 797 428 € pour les adhérents.
La méthodologie historique de calcul de la provision a été respectée, et permet de constater l'augmentation, principalement expliquée par la forte hausse des intrants (engrais) subis par les opérateurs agricoles.

Rubriques	Montant brut	Échéance < 1an	Échéance + 1an
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0
Autres emprunts obligataires	12 684	12 684	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 178 823	1 435 699	7 743 123
Emprunts et dettes financières diverses	82 203	82 203	0
DETTES FINANCIERES	9 273 709	1 530 586	7 743 123
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 435 687	23 435 687	0
Personnel et compte rattachés	948 968	1 116 775	0
Dettes fiscales et sociales	512 744	512 744	0
Etat et autres collectivités publiques	3 541 398	3 541 398	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	378 791	378 791	0
Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	42 567 159	42 567 159	0
Dettes Groupe et associés	54 650	54 650	0
Autres dettes	327 954	327 954	0
Produits constatés d'avance	519 279	640 295	0
CREANCES ET ACOMPTES VERSES	72 286 630	72 575 452	0
TOTAL GENERAL	81 560 339	74 106 038	7 743 123

Charges à payer et Produits à recevoir

NOTE 16

CHARGES A PAYER	11 789 771€
Emprunts et dettes financières	36 244 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 177 814 €
Dettes sur immobilisations	216 088 €
Autres dettes	303 290 €
Dettes fiscales et sociales	926 803 €
Associés coop. Crédits à régulariser	128 947€
Intérêts courus	585 €
	C
	h
PRODUITS A RECEVOIR	1 779 840€
Clients et comptes rattachés	602 217€
Autres créances	110 552€
Banques, établissements financiers, VMP	1 067 071€
	€

Avances aux dirigeants

NOTE 17

Aucune avance n'a été allouée aux dirigeants de la Société

Les indemnités allouées aux membres du Conseil d'Administration se sont élevées à 151 154 €.

Placements et Disponibilités

NOTE 19

Les liquidités disponibles en caisse et en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les provisions sur Valeurs Mobilières de Placement ont été calculées sur la différence entre le cours d'achat et le cours de bourse constaté sur Euronext au fixing du 30 Juin 2025.

Cette provision s'élève à 106 825 €, en diminution de 63 846 €.

Les placements (comptes 506 à 507) répondent aux exigences statutaires et exclus tout risque né d'un placement à caractère spéculatif, pour autant le capital n'est pas garanti.

e) COMPTES DE REGULARISATIONCharges et produits constatés d'avance

NOTE 20

Rubriques	Montant
Charges d'exploitation constatées d'avance	467 730
Charges financières constatées d'avance	12 152
TOTAL GENERAL	479 882

Rubriques	Montant
Produits d'exploitation constatés d'avance	519 279
TOTAL GENERAL	519 279

g) Eléments concernant plusieurs postes du bilan

NOTE 24

Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation

Rubriques	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec un lien de participation	Mt dettes & créances rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes versés sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes versés sur immob. corporelles			
Participation	5 855 450,84	542 369	
Créances rattachées à des participations	0	396 065	
Prêt			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commande			
Clients et comptes rattachés	21 759 510	0	
Autres créances	13 652 188	212 000	
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 790 248	308 667	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	54 650		
Produits de participation	350 976	56 782	
Autres produits financiers	624 361		
Charges financières	451 660		
TOTAL GENERAL	56 539 044	1 515 883	0

h) COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

NOTE 25

Charges financières : 451 660,32 €
Produits financiers : 1 032 119,20 €

NB : Les chiffres énoncés, relatifs aux entreprises liées ; concernent le périmètre de consolidation élargie au lien économique stratégique.

En application du règlement ANC n° 2010-02 et 201-03, aucune information n'est communiquée sur les transactions conclues entre les parties liées.

A ce titre, il n'y a pas eu de transactions avec les parties liées, d'importance significative, qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales du marché.

Les produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles s'élèvent à 39 585 €

Ventilation du chiffre d'affaires en Euros

NOTE 26

Par branches :	
Céréales de consommation	209 810 262 €
Céréales bio	193 614 €
Céréales de semences	9 686 284 €
Approvisionnements	97 258 951 €
Autres	1 293 540 €
	€

TOTAL 318 242 652

Dont activité dérogatoire	
Produits du sol usagers	14 060 573 €
Produits du sol extérieur	1 103 421 €
Produits sem usager prest. station	149 911 €
Semences fournisseurs	0 €
Approvisionnements	7 247 070 €
Autres	6 447 489 €
	€

TOTAL 29 008 464

Ventilation des Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et Transfert de charges

Reprises sur amortissements, dépréciations,
provisions :

Amortissements	
Dépréciations	
Provisions	10 542 100
Total	10 542 100

Transfert de Charges :

Transfert de charges d'exploitation	307 406
Transfert de charges personnels	33 932
Transfert de charges sur taxes	85 804
Total	427 142

Par secteur géographique :

Il n'est pas fait mention de la ventilation du chiffre d'affaires par secteur géographique, cette information n'étant pas significative. Dans la mesure où les ventes sont réalisées par CEREMIS

Détail des charges et produits exceptionnels et des produits et charges sur exercices antérieurs

NOTE 27

CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 474 080 €
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	95 280	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	658 234	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	720 567	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 388 550 €
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	137 171	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	880 797	
Reprise sur provisions et transferts de charges	1 370 583	

NOTE 28

Activité dérogatoire (TNA)

Les coopératives ou les unions sont exonérés d'IS dans les relations avec les associés coopérateurs.

La coopérative travaille avec les TNA dans les proportions autorisées par les textes.

Le résultat des opérations réalisées avec les TNA est de 380 996 € pour l'exercice.

III ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

NOTE 29

La société n'a pas de dettes garanties par des sûretés réelles.

Montant engagements financiers hors crédit bail (décision du C.A. au titre de l'exercice 24/25)

NOTE 30

Engagements reçus :		243 494 540 €
FRANCEAGRIMER plafond	155 000 000 €	
Union France Grains	70 000 000 €	
SAAR LB	18 000 000 €	
Capital Responsabilité Quinquennale	494 540 €	

Engagements donnés sur financement MLT (CRD) :		1 439 109 €
Union Synergis	534 189 €	
SCI LE RONCE	141 532 €	
SCI CLOS DE PRESLE	294 000 €	
SYNERGIS INVEST	83 812 €	
UCAVO	385 576 €	

Engagements donnés sur financement CT :		61 601 338 €
Ceremis	48 666 468 €	
Ceremis Trading	491 000 €	
Laermans	100 000 €	
CACEIS	11 869 870 €	
Synergis Logistique	100 000 €	
Inoxa	374 000 €	

Engagements donnés sur financement en compte courant :		19 400 000 €
Union Synergis	10 000 000 €	
GIE Synergis Management	3 000 000 €	
SCI Le Ronce	3 000 000 €	
Synergis Logistique	1 000 000 €	
Synergis Invest	1 000 000 €	
SCI Le Clos de Presles	200 000 €	
UCAVO	1 200 000 €	

Engagements donnés en garanties sur risques d'approvisionnement du marché :		
CEREMIS (Cargill)	118 699 €	
CEREMIS Trading (Cargill)	163 667 €	

Cas particulier du GIE UNISIGMA

Engagements donnés sur financement en compte courant :		285 123 €
--	--	-----------

Effectifs permanents au 30 Juin 2025

NOTE 34

	Fin Exercice
Cadres	7
Agents de maîtrise	45
Employés et ouvriers	38
AGORA	90

Filiales et participations

NOTE 35

Le tableau des principales filiales et participations figure en page suivante.

30-juin-25

Note 35 suite

FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAL	RESERVES ET REPORT A NOUVEAU AVANT AFFECT.RESUL TAT	QUOTE PART CAPITAL EN %	VC TITRES DETENUS		PRETS/AVANCES CONSENTIS PAR LA STE	MONTANT AVALS/CAUTIONS	CHIFFRE D'AFFAIRES HT DU DERNIER EXERCICE ECOULE	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES
				BRUTE	NETTE					
<u>FILIALES</u>										
CEREMIS	105 633	70 532	23,74%	25 077	25 077		48 785 167	871 164 923	0	
CEREMIS TRADING	30 000	17 464	32,73%	9 820	9 820		654 667	19 930 060	302 396	98 976
LAERMANS	38 113	18 672	100,00%	301 209	57 005		100 000	0	710	
SCI LE RONCE	1 000	5 786	99,00%	990	990	498 854	3 141 532	488 857	147 379	142 000
SCI LE CLOS DE PRESLES	152	4 233	100,00%	48 961	48 961		494 000	236 358	117 139	110 000
SYNERGIS LOGISTIQUE	71 800	24 506	100,00%	200 000	120 000	71 700	1 100 000	937 361	58 365	
SYNERGIS UNION	45 000	47 834	93,33%	42 000	42 000	10 241 018	10 534 189	1 809 713	0	
GIE SYNERGIS MANAGEMENT	2 400	12 470	91,67%	2 200	2 200	1 721 311	3 000 000	4 507 416	-37	
SYNERGIS Invest	100 000	-526 632	100,00%	100 000	0	353 721	1 083 812	0	-14 469	
UCAVO	166 380	108 953	72,98%	515 500	515 500	0	1 585 576	157 730	21 284	
VERTDIS	5 836 128	25 344 518	12,27%	1 935 060	1 451 295			182 626 861	276 324	
<u>PARTICIPATIONS</u>										
SEMMAPI	1 541 760	986 769	46,74%	1 139 737	1 139 737		0	1 661 006	118 639	
UNISIGMA	571 875		34,00%	194 438	0		285 123	632 366	607 695	
INOXA (1)	3 206 144	459 656	7,38%	236 592	236 592		374 000	964 886 021	100 147	
				4 751 584	3 649 177					
<u>AUTRES PARTICIPATIONS</u>										
Informations non significatives										

(1) : Comptes au 30 juin 2024